

Les femmes dans la recherche française

Simone Gilgenkrantz



9, rue Basse,
54330 Clerey-sur-Brenon,
France.

« À chaque génération, y compris pour celle des femmes qui occupent actuellement de hauts postes universitaires, les jeunes femmes ont commencé par croire que la génération qui les précédait avait résolu le problème de la discrimination sexuelle et qu'elles y échapperaient »

Mary-Lou Pardue et al. MIT,
citées dans *Nature* 1999 ; 401 : 99.

En France, l'idée de parité a pris corps avec la Loi du 6 juin 2000 qui fait « obligation aux listes présentées lors d'un scrutin proportionnel à deux tours de comporter un nombre égal de candidats de chaque sexe ». Comme on le verra, les dispositions prises par l'Union européenne viennent renforcer cette volonté de parité, même si elle n'est pas encore devenue réalité. Dès 1998, en effet, la direction générale « Recherche » de la Commission européenne a créé une unité « Femmes et Sciences » chargée de recueillir et de diffuser des statistiques sur la représentation des femmes dans la Recherche au sein des pays membres. Un rapport souligne le manque de femmes, non seulement parmi les scientifiques, mais aussi parmi les décideurs de la politique scientifique [1]. De plus, la mise en place de « l'Espace Européen de la Recherche » a pour mission d'obtenir une représentation d'au moins 40 % de chaque sexe dans toutes les instances.

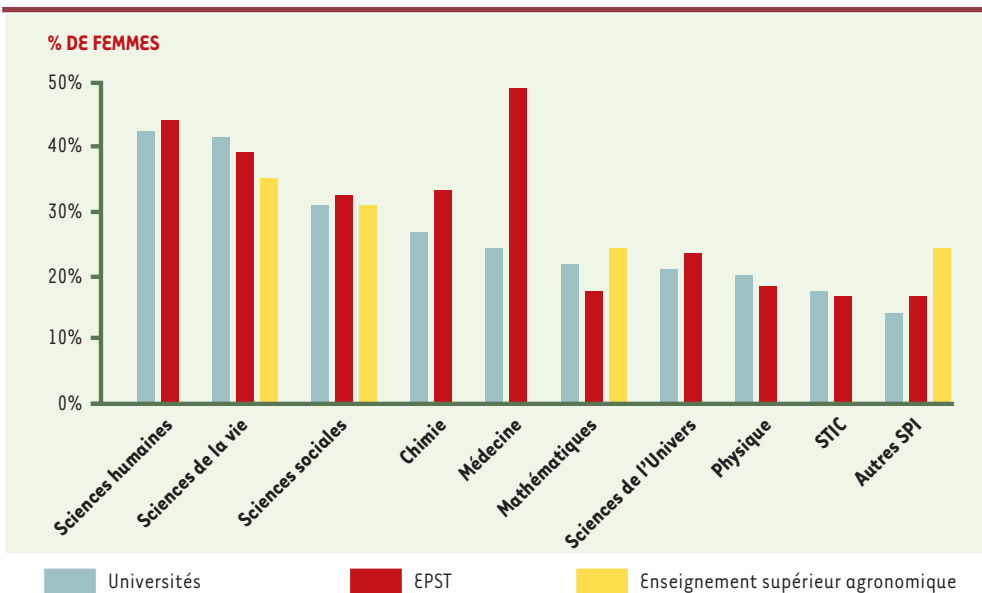


Figure 1. La place des femmes selon les disciplines en 2000. La parité est presque atteinte en Sciences humaines et Sciences de la vie, mais le pourcentage des femmes reste faible dans les Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) et dans les Sciences pour l'ingénieur (SPI). EPST : établissements publics à caractère scientifique et technologique. (d'après [1]).

En septembre 2001, le ministère de la Recherche, sous l'impulsion de Roger-Gérard Schwarzenberg, créait dans notre pays une « mission pour la parité en sciences et en technologie », afin de disposer de données sexuées qui, contrairement à ce que l'on pourrait supposer, ne sont pas toujours facilement accessibles, et de mettre en place des mesures visant à renforcer la place des femmes dans les études et carrières scientifiques.

En mars 2002 était publié un *Livre blanc* consacré aux « Femmes dans la Recherche française » [2]. À partir de données statistiques récentes, il dresse un « état des lieux » sur la place des femmes dans la Recherche française. Réalisé avec les services de plusieurs ministères (Recherche, Éducation nationale, Agriculture), et la participation de l'OST (Observatoire des sciences et techniques), il montre, par des analyses détaillées et de nombreux graphiques, non seulement la répartition des femmes dans les différentes disciplines, mais aussi leur place dans la hiérarchie et la disparité des profils de carrière selon le sexe.

À l'heure où une femme médecin astronaute vient d'être nommée ministre de la Recherche, on se prend à rêver d'un monde paritaire, facteur d'excellence pour l'ensemble de la société. Mais il reste encore beaucoup à faire, comme le montre ce *Livre blanc* qui révèle des inégalités criantes dans la représentation des deux sexes au sein du monde scientifique. La faible représentation des femmes dans les sciences dites « dures », l'inégalité de recrutement des femmes selon les Académies, la sous-représentation des femmes dans les instances de décision et la dis-

parité des profils de carrière au détriment des femmes sont les quelques points que nous avons choisi de développer ici.

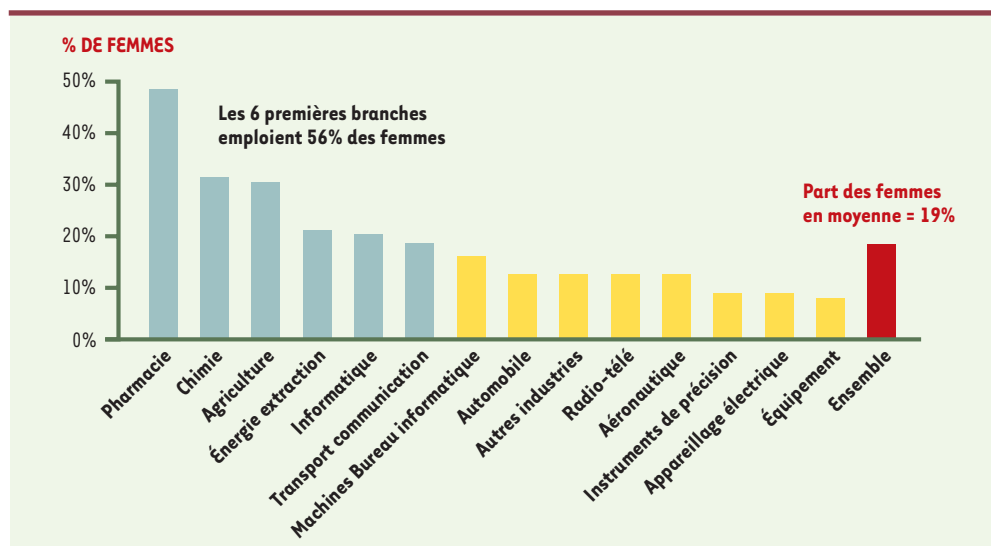
La répartition des femmes selon les disciplines

Dans la recherche publique, et plus encore dans les entreprises privées, la part des femmes est particulièrement faible en mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur (y compris dans les technologies de l'information et de la communication) (*Figure 1*).

Toutefois, à discipline identique, le pourcentage de femmes varie de façon significative selon l'institution considérée. Ainsi, en mathématiques, on compte 17 % de femmes au Cnrs, 21 % à l'Université, et 23 % dans les autres EPST (Établissements publics à caractère scientifique et technologique).

Dans les entreprises privées, la part des femmes parmi les chercheurs, toutes spécialités confondues, est de 19 %. Mais ce pourcentage varie fortement selon les branches: alors qu'elles représentent 46 % en pharmacie, elles sont très rares dans l'industrie automobile ou l'aéronautique par exemple (*Figure 2*). Les préjugés sont encore si tenaces qu'il n'est pas rare d'entendre: « Dur pour une femme de faire un métier d'homme ! ». De plus, si la voie d'accès à la fonction de chercheur en entreprise se fait souvent par promotion interne pour les hommes, les femmes recrutées ont un niveau de formation plus élevé et sont plus souvent titulaires d'un doctorat, 25 % des femmes contre 15 % des hommes, tous types de doc-

Figure 2. La part des femmes parmi les chercheurs en entreprises en 1999. Cette part des femmes est remarquablement faible dans certaines industries spécialisées (radio-télé = fabrication de matériel ; pharmacie = industrie) (d'après [1]).



torats confondus (Figure 3). En d'autres termes, on exige des femmes, à tâche égale, une accumulation de diplômes dont les hommes sont dispensés. Une étude comparative des salaires entre hommes et femmes à niveau de formation et d'ancienneté identique serait ici intéressante.

Recrutement des femmes dans les postes universitaires selon les Académies

La disparité de recrutement selon les régions est frappante, allant de moins d'un quart de femmes dans les Académies de Besançon, Nancy et Nantes (Figure 4: vert pâle) à plus d'un tiers dans les Académies de Paris, Créteil et Versailles (vert foncé). Les Académies de l'Île-de-France sont particulièrement favorables à l'emploi des femmes, avec deux points de plus que la moyenne nationale: 29 %, au lieu de 27 % pour l'ensemble des Académies hors Île-de-France en 2000. Le recrutement tend à augmenter, mais de façon variable selon les disciplines: les plus féminisées renforcent leur position, alors que dans les moins féminisées, en mathématiques par exemple, la part des femmes est en recul. Toutefois, il est encourageant de constater que le taux de croissance des effectifs des femmes est presque partout supérieur au taux de croissance global du nombre d'enseignants chercheurs.

Représentation des femmes dans les instances de décision

Dans la période 1984-1988, les femmes représentaient moins de 10 % des membres élus dans les instances scientifiques de décision. Or, la participation des femmes à ces instances est le garant d'un choix d'orientations scientifiques équilibré (en termes de stratégie des institutions, de programmes, de priorité) et d'une évaluation égalitaire des candidats et candidates à l'intégration dans des organismes de recherche. En quinze ans, le changement, positif, est notable: de 4 % pour la période 1984-1988, la proportion des femmes nommées atteint 21 % en 1999. Là encore, on retrouve cependant une disparité selon les disciplines: alors que le rattrapage est accompli en mathématiques, sciences du vivant (SDV), sciences humaines et sociales (SHS), chimie, et gestion de recherche, il reste, en 1999, inférieur à la moyenne en physique, sciences de l'univers et sciences pour l'ingénieur (SPI). Quelles que soient les institutions, l'objectif de 40 %, fixé par la Commission européenne, est loin d'être atteint.

De plus, une récente étude portant sur la participation des femmes aux trois dernières mandatures (1991-2001) du Cnrs [3], qui vient d'être publiée à la suite du colloque « Femmes dans les métiers scientifiques et techniques » [4], montre que, dans cette institution au moins, d'apparentes améliorations peuvent cacher de subtiles inégalités.

Si la proportion des femmes a tendance à croître légèrement parmi les membres élus, on observe, parmi les membres nommés, de grandes disparités selon les mandatures, indication que la nomination des femmes ne s'inscrit pas dans la durée (Tableau 1).

Les profils de carrière des femmes

En 2000, un étudiant de 3^e cycle sur deux est une femme. Ainsi, 30 ans après l'obtention de la parité au baccalauréat, celle-ci est atteinte, globalement et toutes disciplines confondues,

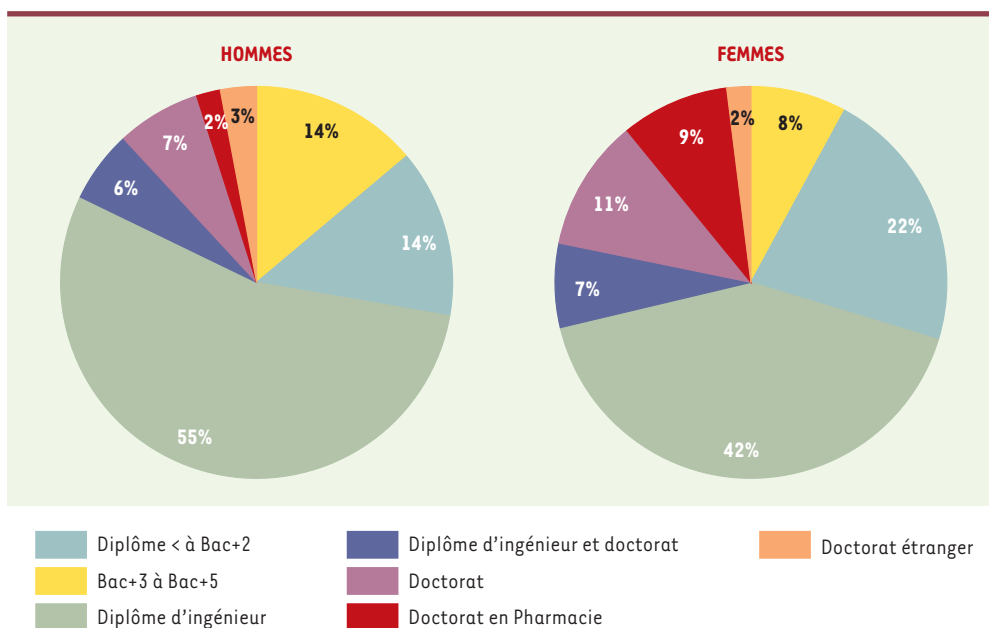


Figure 3. Répartition par diplôme des chercheurs en entreprises en 1999. Le pourcentage de femmes titulaires d'un doctorat est supérieur de 10 points à celui des hommes.

pour le 3^e cycle dans les Universités. Toutefois, là encore, cette apparente égalité des chances masque des disparités importantes en fonction des disciplines considérées. Si un très fort accroissement en lettres et sciences humaines, en droit et en économie - AES (administration économique et sociale) s'est produit depuis 1985-1986, dans certaines de ces disciplines (AES) ainsi qu'en mathématiques appliquées aux sciences sociales (MASS) et dans les écoles d'ingénieurs, non seulement la parité n'est pas atteinte mais la part des femmes n'évolue plus, voire régresse, depuis 5 ans. Les courbes de la part relative des hommes et des femmes du lycée à l'université, dans les écoles d'ingénieurs puis dans la recherche, par son profil « en ciseau » (Figure 5) illustre clairement la sous-représentation des femmes dans les matières scientifiques.

Cette ségrégation qui se met en place dès l'école, par le biais des orientations, s'accroît tout au long du cursus, dans l'enseignement supérieur puis dans la vie active.

Quant aux profils de carrière entre hommes et femmes, une étude avait été réalisée en mars 2000 sur le passage de maître de conférence universitaire (MCU) à professeur d'université (PU) en sciences [5]. Elle montre que la part des femmes varie beaucoup selon les Universités mais que, dans tous les cas, elles accèdent beaucoup moins que les hommes au rang de PU. Le pourcentage de femmes promues est inférieur au nombre de femmes promouvables, sauf pour le passage des MCU de la 1^{re} classe à hors classe, où elles accèdent en forte proportion... une fin de carrière honorable, à défaut d'équitable, puisqu'elles n'intègrent jamais le corps des PU. En médecine, 71,5 % des hommes (MCU) vont devenir professeurs, contre 24,5 % des femmes. En sciences, les chances des femmes d'atteindre ce grade sont encore moindres puisqu'elles ne représentent même pas 14 % des professeurs d'université [6]. Si la parité devait exister, il faudrait remplacer 1400 professeurs scientifiques masculins par des femmes, et 1 700 professeurs en médecine ! Cette raréfaction des femmes au fur et à mesure de l'élévation dans la hiérarchie, baptisée « plafond de verre » par les Anglo-saxonnes et « plancher collant » par les Canadiennes, est donc malheureusement toujours bien réelle.

Conclusions

On le voit, il existe en France et en Europe des statistiques sur la place des femmes dans la recherche (accessibles sur certains sites) et la récente publication du *Livre blanc* [2] permet aujourd'hui de faire le point. Mais ces études restent le plus souvent confidentielles et les diverses formes d'exclusion ne sont pas clairement mises en évidence. Bien que la France ne soit pas la plus défavorisée parmi les pays européens, les

Françaises paraissent jusqu'à présent singulièrement discrètes. Prudence, indifférence, résignation ? Ou tout simplement adeptes de cette vieille complicité entre hommes et femmes qui les différencie des Anglo-Saxonnes et leur fait accepter bien des sacrifices ?

Car la question de l'égalité des hommes et des femmes dans le domaine scientifique tient d'abord aux mentalités et aux comportements. Il importe de poursuivre, dès le lycée, un travail d'information et d'encouragement, pour une appropriation des domaines scientifiques par les filles et une reconnaissance publique de leurs capacités. De nombreuses associations : Femmes et Sciences (http://www.int-evry.fr/femmes_et_sciences), Femmes et mathématiques, <http://www.annuaire-au-feminin.tm.fr/AssocScience.html>, Permis de jouer (<http://www.humania.com>), ou encore Graine de chimiste (<http://www.sfc.fr.graine.html>), œuvrent déjà en ce sens. Il importe aussi de chercher à briser ce « plafond de verre », qui empêche les femmes d'atteindre certains postes à responsabilité. Désormais, il faut exercer une veille sur la condition des femmes dans le monde scientifique, pour que puissent être proposées les réformes à engager et les actions à conduire afin d'aboutir à une véritable égalité des chances. Celle-ci n'est pas seulement bénéfique pour les femmes, mais elle est un gage d'équilibre pour l'ensemble de la société. ♦

Women in research in France

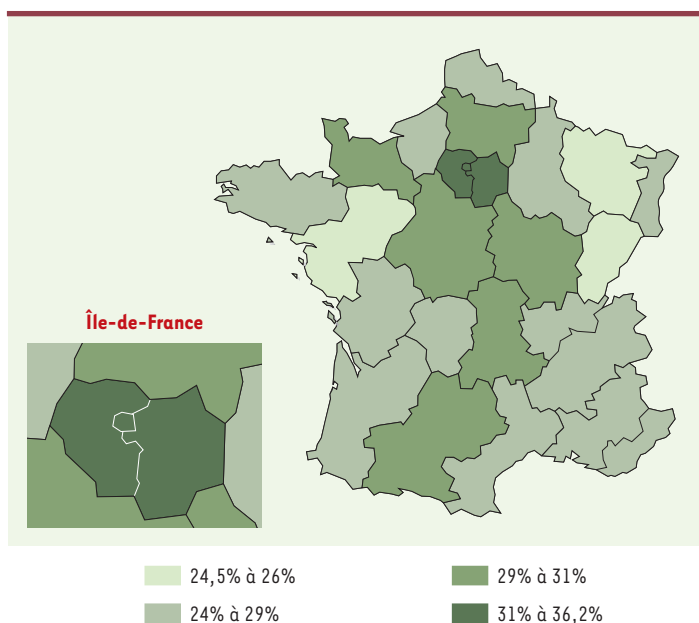


Figure 4. Pourcentage de femmes dans les universités françaises. La proportion de femmes dans les universités est très variable selon les régions et peut varier de 10 points, par exemple entre les Pays de Loire et l'Île-de-France. (d'après [1]).

Disciplines	1992	1996	2000
Math	0	0	14
Phys	20	17	10
SPI	23	4	8
SDU	18	8	19
Chimie	21	3	32
SDV	22	15	30
SHS	20	18	23
Total	19	11	24

Tableau I. Pourcentage de femmes parmi les membres nommés dans les commissions du Cnrs en fonction des disciplines selon les années (d’après [3]).

SITES UTILES

- > <http://www.education.gouv.fr/rapport/femmes/default.htm>
- > <http://www.cordis.lu/improving/src/hp>
- > <http://www.astr.ua.edu/4000ws>

RÉFÉRENCES

1. Politiques scientifiques dans l’Union européenne. Rapport ETAN « Femmes et Sciences » 2001, ISBN : 92 828 8878-9 (version papier obtenue sur demande à l’adresse électronique suivante : improving@cec.eu.int).
2. Les femmes dans la recherche scientifique. Livre blanc. Ministère de la recherche, mars 2002.

3. Esterel L, Chapelle S. Analyse de la participation des femmes aux instances scientifiques : premiers résultats. *In: Femmes dans les métiers scientifiques et techniques.* Ministère de la Recherche. Actes du colloque, 17 novembre 2001.
4. *Femmes dans les métiers scientifiques et techniques.* Ministère de la Recherche. Actes du colloque, 17 novembre 2001.
5. Boukhobza N, Delavault H, Hermann C. Les enseignants-chercheurs à l’Université. La place des femmes. Rapport à Francine Demichel, Directrice de l’Enseignement Supérieur au MENRT. Mars 2000, 96 p.
6. Delavault H, Boukhobza N, Hermann C. *Les enseignantes-chercheurs à l’Université. Demain la parité.* Paris : L’Harmattan, 2002 : 192 p.

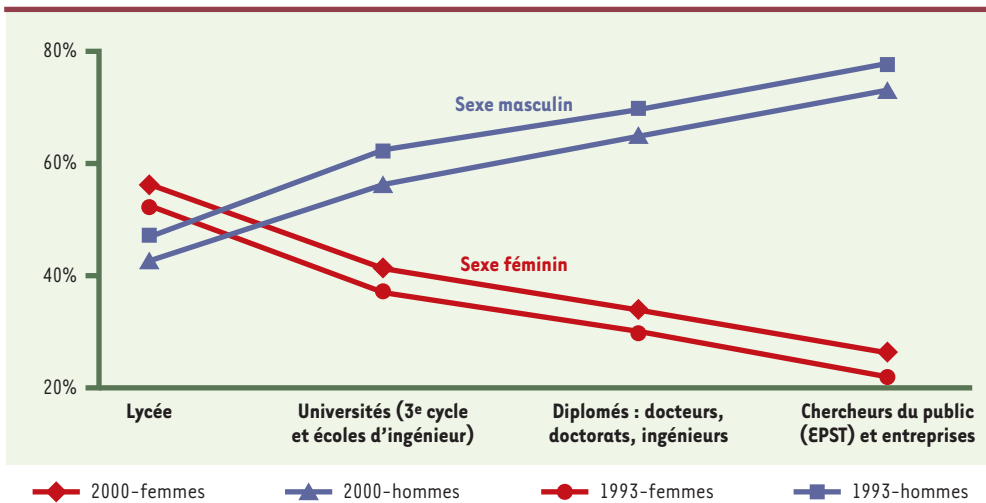


Figure 5. Évolution du niveau de diplôme atteint selon le sexe entre 1993 et 2000. L’effet en ciseaux observé en France à 7 ans d’intervalle ne s’est que très légèrement modifié (d’après [1]).



ISBN : 2-84254-077-8 154 pages

Bon de commande

À retourner à EDK, 10 Villa d’Orléans - 75014 PARIS
 Tél. : 01 53 91 06 06 - Fax : 01 53 91 06 07 - E-mail : editorial@edk.fr

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Fonction :

Je souhaite recevoir l’ouvrage **Psychologie en néphrologie** : 16 € + 3 € de port = **19 € TTC**

en exemplaire, soit un total de €

- Par chèque, à l’ordre de EDK
- Par carte bancaire : Visa Eurocard/Mastercard American Express

Carte n°

Signature :

Date d’expiration :